



BA Bois coursives et balcons rapportés

Ce document fait un point sur les coursives et balcons bois rapportés sur les façades. Il présente les différentes solutions constructives possibles en s'appuyant sur des exemples de réalisation. Des détails de mise en œuvre sont présentés, et les points d'attention sont soulignés.

Les exigences vis-à-vis de la sécurité incendie sont précisées, notamment pour les coursives d'accès aux logements, et la participation des balcons à la règle du C+D de l'IT249.

Le document rappelle les exigences réglementaires et oriente le lecteur vers les documents de référence.

Réalisation :

Avec le soutien du :

REALISATION



Le rôle du CNDB est de promouvoir l'utilisation du bois et d'accompagner son développement. Ses missions reposent sur l'information, la communication et la formation des acteurs professionnels ainsi que sur la promotion des différents usages du bois auprès du grand public.

L'équipe du CNDB s'organise autour de trois pôles de compétences : le centre de ressources et d'information, la promotion et la communication, la formation.

Pour en savoir plus : www.cndb.org

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a été créé à la demande des organisations professionnelles représentatives de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, UFME, UICB, UIPC, UIPP, UMB-FFB, UNAMA et AF :



Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général, décidées par les représentants des professionnels et dans le cadre des missions des CPDE.

Ces actions, collectives, ont pour objectif de faciliter l'évolution des entreprises de création, de production et de commercialisation pour assurer leur compétitivité, en favorisant une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, en améliorant l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, en soutenant les actions de promotion, en accompagnant le développement international des entreprises, en encourageant la formation, en procédant à toutes études concernant les domaines d'activité intéressés, en diffusant les résultats, et en favorisant toutes les initiatives présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr